



siae.fr

LE BOURGET 2021

Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace

21 au 27 juin 2021 Dossier d'inscription



© Michaël Lachant / Région Hauts-de-France

CAP'INDUSTRIE
Hauts-de-France

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

SALONS
PROFESSIONNELS

Aér'Hauts-de-France
l'industrie aéronautique régionale

Chiffres clé en 2019 :

- 2453 exposants en provenance de 49 pays
- 316470 visiteurs dont 139840 visiteurs Professionnels

Région Hauts-de-France

LE BOURGET 2021 - Pavillon collectif

Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace

VOUS ÊTES une entreprise de la filière aéronautique

VOUS SOUHAITEZ améliorer la visibilité de votre entreprise sur un salon international, développer vos marchés à l'export, mettre en avant vos savoir-faire et compétences, trouver de nouveaux partenaires commerciaux...

REJOIGNEZ le stand de la Région Hauts-de-France au salon du Bourget 2021

NOS OFFRES :

FORMULE ET COÛT N°1

1) Une offre à 7 013 € correspondant à un stand clé en main de 9 m² comprenant :

• **Un espace individuel avec :**

cloisons, revêtement au sol, enseigne exposant individuelle, électricité, location du mobilier de base - dotation de 38 €/ m² (exemple pour 9 m²: 1 table, 3 chaises, 1 présentoir à documents, 1 corbeille papier), 1 écran en option, nettoyage du stand quotidien, 1 réserve fermant à clé.

Un espace confidentiel est disponible sur le stand pour vos rendez-vous. Le comptoir bar de la Région vous sera exclusivement réservé ainsi qu'à vos clients.

• **Les frais d'inscription au salon sont au prix de 974 €. Ils comprennent :**

L'inscription de base au catalogue officiel, une dotation en badges et en entrées professionnelles, l'éco-participation, et le référencement de votre société sur le site www.espace-aeronautique.com

2) Éléments complémentaires :

• m² supplémentaire(s)

671 €/m²

• Forfait co-exposant supplémentaire

974 €

FORMULE ET COÛT N°2 Formule pour les start-up et TPE

1) Offre à 4 000 € : Une station de travail pré-équipée de 4 m² dans un espace commun et ouvert comprenant :

• **Un espace mutualisé avec :**

1 station de travail comprenant 2 chaises, revêtement au sol, électricité, nettoyage du stand quotidien, 1 réserve commune fermant à clé, le logo de votre entreprise, 1 vitrine de présentation commune et éventuellement 1 écran (en option).

Un espace confidentiel est disponible sur le stand pour vos rendez-vous. Le comptoir bar de la Région vous sera exclusivement réservé ainsi qu'à vos clients.

• **Les frais d'inscription au salon sont au prix de 974 €. Ils comprennent :**

L'inscription de base au catalogue officiel, une dotation en badges et en entrées professionnelles, l'éco-participation, et le référencement de votre société sur le site www.espace-aeronautique.com

La Région
Hauts-de-France
pro-business,
pro-emploi



Région
Hauts-de-France

Retrouvons-nous sur



www.hautsdefrance.fr

LE BOURGET 2021 - Pavillon collectif

Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace

EXPOSER SUR LE PAVILLON HAUTS-DE-FRANCE C'EST REJOINDRE UN GROUPEMENT D'ENTREPRISES RÉGIONALES RÉUNIES SOUS UNE MÊME BANNIÈRE PERMETTANT D'ACCROÎTRE VOTRE VISIBILITÉ

- Profitez d'une prestation clé en main
- Améliorez votre visibilité en intégrant un pavillon collectif
- Participez aux supports de communication mis en place par la Région
- Disposez d'un accompagnement sur mesure, d'une équipe spécialisée et de services d'assistance (soutien logistique, technique et administratif) et de la présence d'une équipe dédiée pendant toute la durée du salon
- Bénéficiez de conditions avantageuses négociées dans le cadre des French Aerospace Suppliers (frais d'inscription réduits, regroupement des pavillons régionaux au sein du hall 4, parking réservé aux membres FAS, invitations gratuites, service traiteur...)
- Intégrez la dynamique régionale autour de cet événement incontournable
- Accédez à un espace de rendez-vous et de convivialité avec comptoir bar pour vous et vos clients

VOS CONTACTS

Sophie DUSSUELLE - Région Hauts-de-France - Tél. : 03 74 27 14 17 - sophie.dussuelle@hautsdefrance.fr

Sophie PERRET DU CRAY - CAP'INDUSTRIE - Tél. : 03 20 16 50 80 - sperretducray@cap-industrie.fr

La Région
Hauts-de-France
pro-business,
pro-emploi

Retrouvons-nous sur



www.hautsdefrance.fr



Région
Hauts-de-France

Pavillon collectif région Hauts-de-France

LE BOURGET 2021 Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace

Bulletin
d'inscription

à retourner avant le mardi 10 novembre 2020
à Sophie DUSSUELLE : sophie.dussuelle@hautsdefrance.fr

ACCOMPAGNÉ
D'UN EXTRAIT KBIS
DE MOINS DE 3 MOIS

ENTITÉ : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Nom, prénom du dirigeant : _____
Titre du dirigeant : _____
Responsable du dossier : _____
Fonction : _____ Tél. : _____
Email : _____ Site Internet : _____
Activité en français : _____
Activité en Anglais : _____
N° SIRET : _____ TVA Intracommunautaire : _____
Je soussigné(e) _____ Date _____

Signature de la personne juridiquement habilitée à représenter l'entité :

S'engage à participer à SIAE-Le Bourget 2021 en tant qu'exposant, selon la formule n°1 :

Stand clé en mains de 9 m², frais d'inscription inclus : 7 013 €

m² supplémentaire(s) _____ x

671 € HT

Forfait co-exposant supplémentaire

974 € HT

Angle souhaité (la répartition des angles se fera selon la disponibilité, la taille du stand, puis par ordre d'inscription puis par ancienneté).

S'engage à participer à SIAE-Le Bourget 2021 en tant qu'exposant, selon la formule n°2 :

Station de travail pré-équipée de 4 m², frais d'inscription inclus : 4 000 €

TOTAL DE LA PARTICIPATION

€

Les prix indiqués sont forfaitaires et non taxables (activité non assujettie à la TVA).

ASSURANCE ET RESPONSABILITÉ JURIDIQUE Chaque exposant participant aux opérations collectives organisées par la Région Hauts-de-France doit obligatoirement être titulaire d'une police d'assurance le garantissant pour les dommages causés aux tiers y compris les autres exposants et dont il serait reconnu personnellement responsable, les dommages causés aux matériels et produits qu'il expose pendant le salon, les vols de matériels ou de marchandises, les éventuelles pertes d'exploitation,.... Cette liste n'est pas limitative, l'assurance devant couvrir l'ensemble des risques liés à la participation au salon (ex. : acheminement du matériel d'exposition...). D'une façon générale, la Région Hauts-de-France décline toute responsabilité pour tout incident, indépendant de sa volonté, pouvant troubler le déroulement de la manifestation et provoquant un préjudice quelconque aux exposants. **ANNULATION En cas d'annulation l'exposant s'engage à régler la totalité de la participation due.**

La réception du bulletin de participation vaut engagement de votre entité. Une convention vous précisera les modalités de versement de votre participation à la Région.

La Région
Hauts-de-France
pro-business,
pro-emploi



Région
Hauts-de-France

Retrouvons-nous sur



www.hautsdefrance.fr